

## LA RÉFÉRENCE DU PRONOM PERSONNEL DE LA 3<sup>e</sup> PERSONNE EN FRANÇAIS CLASSIQUE

Nguissaly SARRE

Département de français,  
Université de Dakar - SENEGAL

A closer study of the third-person personal pronoun reference shows clearly the specificity of classical French, for it presents some deviations from the norms of modern French despite the fact that the latter was established at that period.

Par Nguissaly SARRE\*

Le pronom, comme le nom ou le groupe nominal, dont il est souvent le substitut, a la propriété de référer, c'est à dire de désigner des référents en tant que tels.

Le référent d'une unité linguistique (mot, syntagme, phrase) est l'élément de la réalité extralinguistique (êtres, objets, propriétés, procès, événements) que cette unité linguistique permet de désigner par l'intermédiaire d'un acte d'énonciation :

Mais il existe des unités linguistiques dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte : c'est le cas des pronoms dont l'interprétation référentielle dépend du groupe nominal antécédent dont ils sont les substituts.

On ne peut parler de référence sans poser le problème de la **localisation du référent** :

- « Lorsqu'une unité linguistique localise son référent dans la situation de communication, la

référence est dite **situationnelle** (ou encore **déictique**) ». <sup>1</sup> A supposer que je sois dans une gare en train d'attendre un train et que j'entende : « **Il arrive** », le pronom **il** fait sûrement référence » à un train entrant en gare. Si ce sont des élèves en classe, en train d'attendre un professeur en retard, le pronom **il** référerait au professeur.

Dans les deux cas, le pronom personnel **il** désigne un référent dont on situe l'existence dans la situation de communication, la référence est donc déictique.

- Lorsqu'une unité linguistique localise son référent à travers les segments d'un texte, la référence est dite **anaphorique** : **Paul** est revenu, **il** avait oublié de prendre ses papiers d'identité.

Mais les pronoms sont des symboles incomplets dont les propriétés sémantiques impliquent des processus de référenciations particuliers. Aussi aux deux modes de référence (déictique et anaphorique), faudrait-il ajouter la référence **par défaut** (souvent dite **absolue**) lorsque le référent n'est identifiable ni par le recours au site contextuel (défini par la situation de communication) par le recours au site cotextuel (fourni par le texte, dans son segment antérieur ou postérieur au pronom

anaphorique). C'est alors l'interprétation générique qui s'impose, réduisant la valeur référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires, sans autre limitation situationnelle ni textuelle : ce type d'emploi se rencontre dans la catégorie des pronoms indéfinis et des pronoms négatifs : **on a toujours besoin d'un plus petit que soi. Nul n'est parfait.**

Ces trois modes de référence permettent de distinguer des classes (ou des emplois) des termes référentiels.

Certains grammairiens, (comme Marc Wilmet, cf. *La détermination nominale*, Paris, P.U.F., 1986) parlent, à propos de référence anaphorique, **d'exophore et d'endophore**.

\* Maître de Conférences au Département de Français de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dakar.

<sup>1</sup> Riegel M., Pellat J. Chr., Rioul R. *Grammaire méthodique du français*, P.U.F., Paris, 1994, p. 572.

Dans l'endophore, les termes réfèrent à ce qui est dans le texte, alors que dans l'exophore, les termes réfèrent à ce qui est hors du texte, c'est à dire qu'ils réfèrent à la situation de communication, à la situation du discours.

Dans l'endophore, on distingue l'**anaphore** et la **cataphore** : l'anaphore réfère à un segment cotextuel antérieur alors que la cataphore réfère à un segment cotextuel postérieur. La référence est anaphorique dans :

**Paul** est arrivé en retard, **il** a eu une panne de voiture.

Le pronom **il** est identifié grâce à un élément du segment cotextuel antérieur, **Paul**. La référence est cataphorique dans :

Dès qu'**il** est arrivé, **Paul** s'est dirigé vers ses parents.

Ici le pronom personnel **il** est identifié grâce à un élément du segment cotextuel postérieur, **Paul**, le pronom personnel **il** annonce un élément (nom ou groupe nominal) figurant dans une proposition qui suit.

Mais la plupart des grammairiens parlent d'anaphore pour désigner tout mode de référence qui renvoie au texte, que ce soit au niveau du segment cotextuel antérieur ou au niveau du segment cotextuel postérieur.

Les problèmes que pose l'anaphore dans son sens large de « tout ce qui renvoie au texte » sont multiples et complexes.

Deux conceptions de l'anaphore sont possibles, mais elles ont toutes les deux leurs limites et leurs difficultés.

- L'approche traditionnelle

de l'anaphore, c'est à dire l'**anaphore textuelle**, avec des exemples du type : **Paul** est en retard, **il** a eu une panne de voiture. Le pronom **anaphorique il** est un substitut (un représentant de son antécédent, qui est localisé dans le texte, dans le « contexte linguistique » diraient certains grammairiens). Une approche textuelle stricte conçoit les anaphoriques comme des anaphoriques de position. Il sont les substituts d'un antécédent présent dans le texte et sélectionné uniquement d'après le principe exclusif de la proximité.

L'**anaphore mémorielle** remplace la notion d'antécédent **présent** dans le texte par la notion d'antécédent **saillant**, ou présent dans la mémoire immédiate du locuteur ou de son interlocuteur.

Cependant, si la substitution pronominale est un cas privilégié d'anaphore car, traditionnellement, on dit que l'emploi du pronom permet d'éviter la répétition d'un nom ou d'un groupe nominal (le terme **pronom** signifie d'ailleurs à proprement parlé « à la place du nom »), il n'en demeure pas moins que beaucoup de pronoms ne « remplacent » strictement rien. Ce sont les pronoms personnels **je**, **tu** qui désignent directement leur référent dans leur sens codé; ils sont **déictiques**, car ils ont pour propriété de désigner les participants à l'acte de parole : l'énonciateur et le coénonciateur, ils reçoivent leur détermination de la situation d'énonciation et non du texte. Ce n'est pas le cas du

pronom **il** à référent humain qui, lui, permet de désigner le participant de « troisième personne » présent dans le texte (c'est à dire le contexte linguistique) et/ou dans le contexte situationnelle ou contexte d'énonciation. Le pronom **il** qui, lui, mérite bien son appellation de **pronom**, est donc pleinement **anaphorique**.

Les pronoms personnels ont donc des fonctionnements référentiels très diversifiés. Mais si **il** est vraiment un pronom en ce sens qu'ils remplacent vraiment un nom ou un G.N., lui et ses variantes allomorphiques sont fort mal à propos appelés « **personnels** » car ils ne sont pas seulement à référent humain, mais servent aussi à désigner n'importe quel objet de la pensée, et même lorsqu'ils servent à désigner une personne; celle-ci, selon l'expression d'E. Benveniste est une « non-personne » car elle n'est pas protagoniste de l'acte d'énonciation.

Fonctionnant le plus souvent comme pronom anaphorique, le pronom **il** varie en genre et en nombre en fonction des caractéristiques de son antécédent (mais les formes compléments **lui**, **les**, **leur** neutralisent l'opposition de genre, **se**, **y** et **en** neutralisent celle du genre et du nombre). L'étude de la référence pronominale fait apparaître nettement la spécificité de la langue classique qui présente des points de divergence très marquée par rapport au français moderne. Pourtant on voit en même temps s'opérer un mouvement de régularisation de l'emploi des pronoms : en effet, c'est pendant

La période classique que se constitue la norme moderne de l'emploi des pronoms, et notamment des pronoms anaphoriques. A partir des classes typiques des pronoms personnels anaphoriques (personnels **il/le**, adverbiaux **en** et **y**), les grammairiens et remarqueurs focalisent leur réflexion sur trois points :

- La netteté de la référence et la condamnation des équivoques
- L'anaphore d'un substantif non déterminé.
- L'opposition animé/non animé

Dans cette étude de la référence du pronom personnel de la troisième personne **il** et de ses variantes allomorphiques, nous nous sommes penchées sur deux problèmes linguistiques majeurs,

- celui de la localisation du référent : où et comment trouve-t-on le référent d'un pronom et en particulier le référent du pronom anaphorique **il/le/lui**,
- celui de la catégorisation du référent : comment le pronom, par ses propriétés sémantiques, sélectionne-t-il une classe de référents ?

### 1. La localisation du référent et les ambiguïtés référentielles

Vaugelas et ses successeurs se sont surtout intéressés au problème de la sélection du bon référent visé par le terme anaphorique, ils se sont évertués à repérer les équivoques afin de réduire les ambiguïtés.

Deux principes régissent donc leur approche de l'anaphore : celui de la **netteté** (un pronom doit avoir un antécédent clairement identifiable) et celui de la **proximité** (cet antécédent doit être le G.N. le plus proche).

Cette approche textuelle de l'anaphore, qui se fonde sur ces deux principes afin de réduire les ambiguïtés référentielles, les a poussés à émettre ces règles :

Deux occurrences successives d'un même marqueur anaphorique doivent être coréférentes (c'est à dire qu'elles doivent renvoyer au même référent).

- Le marqueur anaphorique doit être rapproché de son antécédent.

- Il doit s'accorder avec cet antécédent.

L'examen des textes des auteurs classiques montre que l'usage classique n'est pas toujours en concordance avec les principes des remarqueurs, les infractions à la norme de la netteté étant constantes.

Le problème qui se pose est donc celui d'une contradiction entre une norme en cours de constitution qui prétend régir l'anaphore par le principe de proximité afin d'atteindre la netteté référentielle et un usage qui résiste à ce principe en tolérant des ambiguïtés référentielles dans deux cas typiques du XVII<sup>e</sup> siècle : la concurrence entre plusieurs antécédents possibles, la non-coréférence de deux occurrences successives d'un même marqueur anaphorique.

1-1. La concurrence entre plusieurs antécédents possibles pour un terme anaphorique

(Lafayette, *Clèves*)

- Elle (Mme de Clèves) était née à Nemours exposée au milieu de la cour ; elle allait tous les jours chez les reines et chez **Madame**, tout ce qu'il y avait d'hommes jeunes et galants la voyant chez **elle** et chez le duc de Nevers son beau-frère, dont la maison était ouverte à tout le monde

(Lafayette, *Clèves*, 32)

Le second **elle** peut référer au premier **elle** (c'est à dire Mme de Clèves) ou à **Madame**.

L'ambiguïté de cet exemple s'explique par le fait que la loi de proximité ne suffit pas à garantir la sélection du bon référent, l'interprétation rend possible le choix de deux termes qui peuvent concurrentiellement prendre le rôle d'antécédent.

La même ambiguïté référentielle se retrouve dans le passage suivant.

Pouviez-vous prétendre de conserver **Mme de Themimes** en vous engageant avec **la reine** et espériez-vous de

vous engagez  
avec la reine et de  
**la** pouvoir  
tromper.  
(id., *ibid.*, 113)

Le pronom anaphorique  
**la** peut référer à **la reine** ou à  
**Mme de Thémis**.

Dans la préface des  
*Caractères*, La Bruyère écrit :

Je rends **au public**  
ce qu'il m'a  
prêté ; j'ai  
emprunté de **lui** la  
matière de **cet**  
**ouvrage** ; il est  
juste que, l'ayant  
achevé avec toute  
l'attention dont je  
suis capable et  
qu'il mérite de  
moi, je **lui** en fasse  
la restitution. Il  
peut regarder  
avec loisir ce  
portrait que j'ai  
fait de lui d'après  
nature et s'il se  
connaît quelques  
uns des défauts  
que je touche, s'en  
corriger.

(La Bruyère,  
*Caractères*,  
Préface)

Il, dans **qu'il** mérite de  
**moi**, peut référer **au public** ou à  
**cet ouvrage**.

Cette concurrence entre  
plusieurs antécédents possibles  
pour un terme anaphorique, se re-  
trouve aussi avec le pronom ou  
l'adverbe relatif.

Le soir, les rois et

les reines vinrent  
souper **chez**  
**Mme Chartres**  
avec **toute la**  
**cour**, où ils furent  
reçus avec une  
magnificence  
admirable.

(La Fayette,  
*Clèves*)

Où peut référer à **chez**  
**Mme de Chartres** ou à **la cour**.

Les Remarqueurs comme  
Vaugelas, au nom de l'exigence de  
netteté de la référence  
anaphorique, s'érigent contre les  
équivoques engendrés par la con-  
currence entre plusieurs antécé-  
dents.

En effet dans *Remarques*  
*sur la langue française*, 1647 (p.  
525)<sup>1</sup> Vaugelas fait cette observa-  
tion : « Le plus grand de tous les  
vices contre la netteté, ce sont les  
équivoques, dont la plus part se  
forment par les pronoms relatifs,  
personnels, démonstratifs et pos-  
sessifs ; les exemples en sont si fré-  
quents dans nos communs  
escrivains, qu'il est superflu d'en  
donner ; néanmoins comme ils font  
mieux entendre les choses, j'en  
donneray de chacun : ... Je vois  
bien que de trouver de **la**  
**recommandation** aux paroles,  
c'est chose que malaisément je  
puis esperer de **ma fortune**, voilà  
pourquoy je **la** cherche aux effets.

Cela est équivoque, car  
selon le sens il (le pronom) se rap-  
porte à recommandation, & selon  
la construction des paroles il se  
rapporte à fortune, qui est le subs-  
tantif le plus proche... »

L'approche textuelle de  
l'anaphore, choisie par les  
remarqueurs et grammairiens de

l'époque, privilégie ainsi le critère  
de proximité, qui doit même être  
le critère exclusif dans le choix du  
référent.

Les Remarqueurs du  
XVII<sup>e</sup> siècle ne se sont pas seule-  
ment élevés contre les ambiguïtés  
référentielles générées par la con-  
currence de plusieurs antécédents  
possibles pour un même terme  
anaphorique, ils ont aussi con-  
damné le phénomène de non-  
corréférence de deux occurrences  
successives d'un même marqueur.

1-2. La non corréférence  
de deux occurrences successives  
d'un même marqueur anaphorique.

Dans *Doutes sur la lan-  
gue française*<sup>2</sup>, après avoir donné  
cet exemple : « **Scipion** doit estre  
en cela, leur modèle comme en  
tout le reste. **Tite live** a remarque  
que quand **il** alla assiéger Cartha-  
gène... »

(Entretiens  
d'Ariste et d'Eugène), Le père  
Bouhours commente ainsi :  
« comme **il** est équivoque entre  
**Scipion** à qui il se rapporte par la  
force de la matière & **Tite-live** à  
qui il se rapporte par la construc-  
tion des mots, ne faudrait-il point  
repéter **Scipion** ou dire **ce grand**  
**capitaine** pour une netteté par-  
faite ? »

<sup>1</sup> Vaugelas, Claude Favre de, 1647,  
*Remarques sur la langue française*, Paris,  
Vve Jean Camusat & Pierre le Petit (réed.  
de J. Canne Streicher, Paris, Droz, 1934)  
p. 585.

<sup>2</sup> Bouhours, Dominique (Père), 1674,  
*Doutes sur la langue française*, Paris,  
Sébastien Mabre-Cramoisy réed. Genève,  
Skaktine, reprints, 1972)

Dans notre corpus, à nous, nous avons trouvé les exemples les suivants :

... mais il était difficile de voir **Mme de Clèves** pour la première fois sans avoir un grand étonnement. **M. de Nemours** fut tellement surpris de sa beauté que, lorsqu'il fut proche d'elle et qu'elle lui fit la révérence, il ne put s'empêcher de donner des marques de son admiration. Quand **ils** commencèrent à danser, il s'éleva dans la salle un murmure de louanges. **Le roi et les reines** se souvinrent qu'**ils** ne s'étaient jamais vus, et trouvèrent quelque chose de singulier de les voir danser ensemble sans se connaître. **Ils** les appelèrent quant **ils** eurent fini sans leur donner le loisir de parler à personne. (id. *ibid.*, 34)

Dans la dernière phrase, les deux **ils** ne sont pas coréférents : le premier réfère à « M. de Nemours et Mme. de Clèves » et le second à « le roi et

les reines ».

Le gentilhomme vint faire réponse au **Vidame de Chartres**. Elle augmenta l'inquiétude qu'il avait déjà et y en joignit encore de nouvelles ; après avoir été longtemps irresolu sur ce qu'il devait faire, il trouva qu'il n'y avait que **M. de Nemours** qui pût **lui** aider à sortir de l'embarras où il était.

Il s'en alla chez **lui** et entra dans sa chambre, que le jour ne commençait qu'à paraître. Ce prince dormait d'un sommeil tranquille ; ce qu'il avait vu, le jour précédent, de Mme de Clèves, ne lui avait donné que des idées agréables. Il fut bien surpris de se voir éveillé par le Vidame de Chartres, il lui demanda si c'était pour se venger de ce qu'**il** lui avait dit pendant le souper qu'**il** venait troubler son repos.

(id., *ibid.*, 104)

Dans la dernière phrase, les deux **il** ne sont pas coréférents : le premier réfère à **M. de Nemours** et le second au **Vidame de Chartres**. De même les deux **lui** ne sont coréférents, le premier réfère au **Vidame de Chartres** et le second (il s'en alla chez lui) à **M. de Nemours**. Il y a une ambiguïté virtuelle avec ce second **lui** : on pourrait penser qu'il réfère au **Vidame de Chartres**, lui-même réfèrent du pronom sujet **il**.

Il y a ainsi une série non coréférentielle des pronoms anaphoriques **lui** et **il**.

Le père Bouhours lui-même dans *Doutes sur la langue Française*, page 195, donne l'exemple de cet énoncé extrêmement obscur :

Si votre altesse **lui** a fait l'honneur de le croire, lors qu'il **lui** a parlé de moi, il est juste qu'elle ne croie lors que je lui parle de **lui**.

Cette absence de clarté, source d'équivoques, est notable dans ces extraits des *Pensées* de Pascal.

Les Juifs charnels n'entendaient ni la grandeur ni l'abaissement du Messie prédit dans leurs prophéties. Ils l'ont méconnu dans sa grandeur prédite, comme quand **il** dit que le

Messie sera  
seigneur de David,  
quoique son fils,  
qu'il est devant  
qu'Abraham et  
qu'il l'a vu. Ils ne  
le croyaient pas.

(Pascal, *Pensées*, 255)

Les deux derniers **il** sont coréférentiels, renvoyant tous les deux à l'antécédent **le Messie**, mais le **il** de **il dit** réfère à un antécédent qui n'est pas exprimé ici mais qui est présent dans la mémoire, cet antécédent est **Dieu**, référent saillant, mais non présent.

Qu'est ce donc  
que nous crie cette  
avidité et cette  
impuissance, sinon  
qu'il y a eu autre  
fois dans  
**l'homme** un  
véritable bonheur,  
dont il ne lui reste  
maintenant que la  
marque et la trace  
toute vide, et qu'il  
essaie inutilement  
de remplir de tout  
ce qui l'entourne,  
recherchant des  
choses absentes le  
secours qu'il  
n'obtient pas des  
présentes, parce  
que ce gouffre  
infini ne peut être  
rempli que par un  
objet infini et  
immuable, c'est à  
dire que par **Dieu**  
même. Lui seul est  
son véritable bien.  
Et depuis qu'il l'a

quitté, c'est une  
chose étrange qu'il  
n'y a rien dans la  
nature qui n'ait été  
capable de lui en  
tenir la place.

(id., *ibid.*, 181)

Dans la première phrase, les pronoms sont tous coréférentiels, ayant tous pour antécédent **l'homme**, à la fin de cette première et longue phrase, apparaît un nouveau référent, **Dieu**. Aussi la séquence **depuis qu'il l'a quitté** est-elle ambiguë, **il** pouvant référer à **Dieu** (dont la grâce s'est retirée de l'homme) ou à **l'homme** (qui s'est détourné de Dieu).

L'indéfini **on** dans une série non coréférentielle peut amener les mêmes ambiguïtés que le pronom anaphorique **il**.

Il parut alors une  
beauté à la cour,  
qui attira les yeux  
de tout le monde,  
et **on** doit croire  
que c'était une  
beauté parfaite,  
puisqu'elle donna  
de l'admiration  
dans un lieu où  
**l'on** était  
accoutumé à voir  
de belles  
personnes.  
(La Fayette,  
*Clèves*, 17)

Avec l'indéfini **on**, il y a une référence anonyme. En effet, le propre du pronom **on** c'est d'être un indéfini pouvant renvoyer à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable que

le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise : **On** a sonné. En, Alsace, **on** boit beaucoup de bière. Dans l'exemple de la *Princesse de Clèves*, les deux **on** ne sont pas coréférentiels : le 1<sup>er</sup> a une référence absolue puisqu'il s'applique à tout le genre humain, alors que le second **on** a une référence relative puisqu'il ne s'applique qu'aux personnes de la cour dont on vient de parler.

Ces énoncés ne répondent pas à l'exigence de netteté. A cause des équivoques qu'ils génèrent, ils apparaissent, aux yeux des remarqueurs, comme des négligences de l'auteur. Ne s'adaptant pas à une approche traditionnelle, c'est à dire **textuelle** de l'anaphore, qui ne conçoit les anaphoriques comme des anaphoriques **de position** qui fonctionneraient comme des substituts d'un antécédent présent dans le texte, lequel antécédent serait sélectionné par le critère exclusif de **proximité**, de tels énoncés font apparaître une absence de conformité aux règles établis.

Aussi faudrait-il se demander si ces énoncés ne relèvent pas d'une approche mémorielle de l'anaphore, comme renvoi à un référent **saillant**, manifeste, parce que présent dans la mémoire immédiate des énonciateurs. Dans cette approche cognitive, le pronom **il** fonctionne non comme un anaphorique de position, mais comme un anaphorique de **topicalisation**<sup>1</sup>, référant non à ce qui est énoncé en dernier lieu mais à ce qui est mis en relief comme thème saillant du discours ; le pronom **il** fonctionne

alors comme un marqueur de continuité thématique.

Cette approche mémorielle de l'anaphorique semble bien convenir aux textes classiques. Dans l'extrait de la préface des *Caractères* que nous avons cité comme exemple, nous avons relevé une ambiguïté virtuelle (qu'il mérite de moi) qui est levée dans une approche mémorielle : en effet, c'est **le public** (sujet du verbe principal), nom collectif renvoyant à des référents humains, qui constitue, dans cette préface dédicace, le thème saillant de l'énoncé et, à ce titre, il commande l'essentiel de la chaîne anaphorique du texte.

De même, si nous considérons l'énoncé suivant :

Je **la** (la reine) trouvai dans la galerie où était son secrétaire et **quelqu'une de ses femmes**. Sitôt qu'elle me vit, elle vint à moi et me mena à l'autre bout de la galérie

(Lafayette, *Clèves*, 109)

**L'ambiguïté virtuelle amenée par le pronom elle (sitôt qu'elle me vit)** qui peut référer au pronom **la** (c'est à dire à la reine), aussi bien qu'à **quelqu'une de ses femmes** (qui constitue d'ailleurs l'antécédent le plus proche) est levée par l'approche mémorielle de l'anaphore, le thème saillant de l'énoncé étant **la reine**, tous les termes anaphoriques réfèrent à elle.

Il apparaît donc assez clairement qu'il est impossible d'examiner l'anaphore à la seule lumière de l'approche textuelle comme l'ont fait les grammairiens et remarqueurs de l'époque, qui ont, alors, taxé d'irrégularités nombre d'énoncés des auteurs classiques. En effet cette absence quelquefois réelle de netteté de certains énoncés ne saurait être attribuée, uniquement à une méconnaissance ou à une mauvaise maîtrise des règles de la référence contextuelle mais devrait être interprétée, comme une manifestation du tiraillement des auteurs entre le principe de proximité et le principe de saillance du référent.

Un élément devrait permettre d'instaurer plus de clarté, dans le repérage de l'antécédent, c'est :

1-3. L'accord du terme anaphorique avec son antécédent

Cet accord est de nature à permettre de réduire les équivoques. En effet l'accord en genre et en nombre, qui se révèle être l'indice du contrôle linguistique exercé par l'antécédent sur le terme anaphorique, est un critère

qui permet de sélectionner le bon antécédent. Mais là aussi l'ambiguïté peut s'installer du fait d'un accord conceptuel (par syllepse) et non grammatical qui vient fausser le repérage textuel. Cet accord fondé sur la valeur sémantique du référent engendre une **syllepse** du nombre et du genre.

### - Syllepse du nombre

Cependant **le peuple** prête aisément l'oreille à ces discours. **Ils** secouent le joug dès qu'**ils** le reconnaissent, et les Grands en profitent à sa ruine.

(Pascal, *Pensées*, 94)

L'accord est d'abord conceptuel avec les deux pronoms personnels **ils** qui renvoient à **peuple**, il est ensuite grammatical avec le possessif singulier **sa**.

Cette syllepse de nombre apparaît lorsque l'antécédent est un G.N. ou un pronom de sens collectif ou à valeur générique. Il en est ainsi, dans l'exemple qui suit, avec le mot **clergé**.

La guerre **du clergé** s'échauffe toujours de plus en plus.

**Ils** ont traité le Pape comme Monsieur de Rome, fort familièrement (Mme de Sevigné, *Lettres*, I, 803)

<sup>1</sup> Corblin F. 1995, *les formes de reprise dans le discours; anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes.

Dans l'exemple suivant, de Nicole, cité par Brunot dans *Histoire de la langue française*<sup>1</sup>, l'antécédent est un pronom relatif grammaticalement différent du terme anaphorique : le collectif **tout ce que** est repris par le pronom complément **les**.

C'est un avis général et qui est d'une très grande importance pour les maîtres, d'avoir extrêmement présent tout ce qu'ils doivent montrer aux enfants, et de ne se contenter pas de **les** trouver simplement dans leur mémoire lorsqu'on les en fait souvenir.

(1<sup>er</sup> part., C. XXIX, 55)

Syllepse du genre

Elle apparaît avec les noms féminins qui incluent des référents humains, comme le nom **personne**, souvent repris au XVII<sup>e</sup> siècle par un pronom personnel au masculin.

Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la **personne**

**intéressée** n'est qu'infidèle, s'il la croit fidèle, elle est perfide.

(La Bruyère, *Caractères*, III, 25)

Une **personne** comme disait un jour qu'il avait une grande joie et confiance en sortant de confession.

(Pascal, *Pensées*, 590)

Syllepse du genre et du nombre

Pourquoi suit-on la **pluralité**? Est-ce à cause qu'ils ont plus de raison

(Pascal, *Pensées*, 589)

Outre le problème de l'accès et de la sélection du bon référent visé par le terme anaphorique, se pose celui de la catégorisation de ce référent. L'usage en français classique est-il identique à celui du français moderne ?

2. La catégorisation de référent : la sélection de la classe de référent du pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne

2-1. L'anaphore d'un nom à déterminant zéro, exemple d'ana-

phore non coréférentielle

En français moderne, le pronom personnel **il** ne peut anaphoriser un nom à déterminant zéro, cette restriction n'est pas encore acquise en français classique.

On trouve un usage qui va à l'encontre de la doctrine générale qui veut qu'on ne puisse rapporter un pronom (personnel, possessif ou relatif) qu'à un nom intégral, c'est à dire à un nom accompagné d'articles ou de mots équivalents. Cette nécessité d'une **référence actuelle** n'est pas encore acquise en français classique où l'on trouve des cas de **référence virtuelle** avec un antécédent constitué d'un nom à déterminant zéro, à valeur purement intensionnelle (le nom n'a pas de valeur référentielle, il n'est là que pour ses propriétés sémantiques).

Il s'agit là de traces d'un usage ancien que Bouhours a condamné. Mais malgré les critiques réitérées des grammairiens et remarqueurs de l'époque, les écrivains ne se soumettent pas toujours à cette règle.

Ceux qui écrivent **par humeur** sont sujets à retoucher à leurs ouvrages : comme **elle** n'est pas toujours fixe, et qu'elle varie en eux selon les occasions.

(La Bruyère, I, 118, *Des ouvrages de l'esprit*, exemple cité par H.L. F., IV, 886)

<sup>1</sup> Brunot F., *Histoire de la langue française*, tome IV, la langue classique, P. 890; A. Colin, 1966.

Ici le pronom personnel réfère à un nom à déterminant zéro en fonction de complément prépositionnel (**humeur**).

Dans cet autre exemple, l'antécédent est un nom en fonction de complément d'objet direct d'une locution verbale.

Je blâme également et ceux qui prennent **parti** de laver l'homme et ceux, qui **le** prennent de le blâmer.

(Pascal, *Pensées*, 24)

Encore que le roi ait donné **grâce** à un homme si faut-il qu'**elle** soit entérinée.

(Pascal, *Pensées*, 584)

Le nom à ici un emploi non référentiel, il est en emploi intentionnel c'est à dire que le nom n'est là que pour ses propriétés sémantiques.

Et ce nom antécédent, qui est en emploi intensionnel (non référentiel), se voit pourvu d'une extension quand il est anaphorisé par le pronom personnel.

Mais ce type d'anaphore d'un nom à déterminant zéro n'est pas le seul cas d'anaphore non coréférentielle, il en existe un autre que nous allons considérer.

2-2. Anaphore non coréférentielle et anaphore

coréférentielle

Le phénomène d'anaphore non coréférentielle est très étendu en français classique, on le rencontre en particulier avec le pronom personnel **il** et ses variantes allomorphiques.

La disjonction référentielle entre l'antécédent et le pronom, qui caractérise l'anaphore non-coréférentielle, peut s'opérer de deux façons.

Un passage de l'intension à l'extension (ou à l'inverse, de l'extension à l'intension). L'anaphore pronominale ne porte que sur l'intension du nom antécédent, pronom et antécédent ne sont pas en relation de coréférentielle actuelle, mais seulement en relation de coréférence virtuelle. L'anaphore pronominale est alors partielle.

- Un changement d'extension : le pronom n'a pas la même extension que son antécédent car il y a modification de la détermination.

2-2-1. Anaphore non coréférentielle

- Passage de l'intension à l'extension

Nous avons déjà étudié ce phénomène (voir supra)

Un retour à la volonté de Dieu... fait prendre **patience** ; prenez **la** donc

(Sévigné, *Lettres*, IX,

324, cit. H.L.F., p. 886)

Tout est **tentation** a qui **la** craint

(La Bruyère, *Caractères*, III, 34)

La reprise anaphorique par le pronom personnel complément **la** d'un nom à déterminant zéro s'accompagne d'une dotation d'extension :

Le phénomène inverse peut aussi apparaître :

- Passage de l'extension à l'intension

Ici il y a reprise anaphorique par le pronom personnel neutre **le** d'un nom déterminé qui s'accompagne d'une perte d'extension, car le pronom **le**, qui fonctionne comme attribut, ne reprend que le contenu notionnel du nom.

Je me mis au soin du duc de Villeroi, devenu de **mes amis** par sa femme, dont je l'étais depuis longtemps (Saint-Simon, *Mémoires*, II, 874, cit., H.L.F., IV)

dont je l'étais = dont j'étais l'ami

- Changement d'extension

• Recatégorisation d'un nom massif en nom comptable

La reprise anaphorique par le pronom personnel s'accompagne de la transformation d'un nom abstrait massif déterminé par l'article partitif en nom comptable, (dit **discret**<sup>1</sup>). Il y a ici une « discrétisation » opérée par l'anaphore, qui recatégorise un nom abstrait désignant une notion continue en nom comptable.

Vous m'avez donné de la passion dès le premier moment que je vous ai vue, vos rigueurs et votre possession n'ont pu l'éteindre, elle dure encore ; je n'ai jamais pu vous donner de l'amour. (Lafayette, *Clèves*, 133)

Mais qu'espériez-vous, lui dit-elle, de la complaisance que vous me demandez ? Vous vous repentirez, peut-être, de l'avoir obtenue et je me repentirai, infailliblement de vous l'avoir accordée. (id., *ibid.*, 199-200)

<sup>1</sup> Voir Galmiche M., « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement », *Termes massifs et termes comptables*, Actes du colloque de Metz, novembre, 1987, Paris, Klincksieck.

• Recatégorisation du nom comptable en nom massif

En anaphore non coréférentielle, le pronom personnel **en** peut renvoyer à un nom comptable en opérant un changement d'extension par recatégorisation comptable ? massif.

Il n'y a jamais eu un si grand changement ; je trouve même qu'il y en a dans son humeur. (Lafayette, *Clèves*, 53)

Il y en a dans son humeur = il y a du changement dans son humeur

Ce lui était une grande douleur de voir qu'elle n'était plus maîtresse de cacher ses sentiments et de les avoir laissés paraître au chevalier de Guise. Elle en avait aussi

beaucoup que M. de Nemours les connaît.

(id., *ibid.*, 96-97)

Elle en avait beaucoup = elle avait beaucoup de douleur

Il faut dire que **en** ne connaît aucune restriction anaphorique, en français classique comme en français moderne, en

anaphore non coréférentielle ou coréférentielle, comme dans cet exemple

M. de Clèves, qui avait naturellement beaucoup de douceur et de complaisance pour sa femme, n'en eut pas en cette occasion. (id., *ibid.*, 82)

Il y a ici une anaphore coréférentielle : il n'y a pas de changement d'extension, le trait massif ayant été maintenu.

• Recatégorisation du singulier au pluriel

La reprise anaphorique s'accompagne ici d'un changement de nombre avec le passage d'une référence singulière à une référence plurielle. L'anaphore ne reprend qu'une partie du constituant antécédent ; la relation anaphorique ne concerne pas la totalité du groupe nominal mais uniquement le noyau nominal, à l'exception de son déterminant.

M. de Nemours ne manqua pas de s'y trouver ; il ne laissait échapper aucune occasion de voir Mme de Clèves sans laisser paraître néanmoins qu'il les cherchât. (Lafayette, *Clèves*, 89)

2-2-2. Anaphore coréférentielle

La concurrence soi/lui

Employés, comme anaphoriques coréférentiels, les pronoms personnels réflexifs de la troisième personne **soi** et **lui** sont en concurrence dès l'ancien français.

C'est dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle que les grammairiens et remarqueurs s'appliquent à opérer une distinction d'emploi entre les deux pronoms en les opposant suivant la nature de leur référent.

Voici les observations du père Bouhours, dans *Remarques nouvelles sur la langue française*, pp. 273-274 :

« Quand on parle en général, sans marquer une personne particulière qui soit le nominatif du verbe, il est certain qu'il faut toujours se servir de **soy** : on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion sur **soy** ; on aime mieux dire du mal de **soy**, que de n'en point parler. Mais quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met **luy** au lieu de **soy** : c'est un homme qui ne fait point de réflexions sur **luy**, qui parle de **luy** sans cesse. Cependant si on avait parlé d'une personne à qui ce **luy** pust se rapporter, on pourrait absolument user de **soy**, afin d'oster l'équivoque ».

On en déduit qu'il faut réserver **soi** à un antécédent indéfini (les pronoms indéfinis **on**, **chacun**, **qui**, **quiconque**, **personne**) et **lui** à un antécédent défini.

Mais les écrivains, dans leur usage, ne distinguent pas les

deux pronoms, comme le fait le grammairien Régnier-Desmarais<sup>1</sup>, dans *Traité de la grammaire française*, p. 265, qui donne cet exemple : **Quiconque** ne songe qu'à **soi**, ne mérite pas qu'on songe à **lui**. **Qui** n'est bon que pour **soi** n'est bon pour personne.

En effet, malgré les observations des grammairiens, les écrivains emploient **soi** avec un antécédent défini spécifique, au lieu de **lui** ou de **lui-même**.

**Idoménée**, revenant à **soi**, les remercie de l'avoir arraché d'une terre qu'il a arrosée du sang de son fils.

(Fénelon, *Télémaque*, V, 200)

**Gnathon** ne vit que pour **soi**

(La Bruyère, cit. par G. Spillebout, P.148)<sup>2</sup>

La sainte oraison par laquelle **il** (Dieu) nous tire à **soi**.

(S<sup>t</sup> François de Sales, cit. par G. Spillebout)

- Ils l'emploient aussi avec un antécédent pluriel.

**Ils** (les hommes) ne recherchent en cela qu'une occupation violente et impétueuse qui les charme et les détourne de penser à **soi**.

(Pascal, *Pensées*, 168)

On rencontre cet usage, malgré la condamnation de Vaugelas, qui recommande ici l'anaphore **eux**, **eux-mêmes**.

- Il arrive même que **soi** et **lui** coexistent dans un même énoncé renvoyant à un même référent spécifique :

**Straton** s'est fait valoir par des vertus qu'il assurait fort sérieusement qui étaient en **lui** : il a dit de **soi** : j'ai de l'esprit, j'ai du courage.

(La Bruyère, *Caractères*, VIII, 96)

**Soi** et **lui** sont ici des variantes qui anaphorisent un même antécédent qui est défini, spécifique, puisqu'il s'agit du nom propre **Straton**.

Dans cette étude, nous avons centré notre attention sur les cas d'écart par rapport à la norme du français moderne, qui a pourtant été définie dès l'époque classique par les grammairiens et - En

<sup>1</sup> Régnier-Desmarais, François-Seraphin (abbé), *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1705.

<sup>2</sup> Spillebout G., *Grammaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1985.

remarqueurs tels que Vaugelas, le père Bouhours, Régnier-Desmarais.

Mais les textes des écrivains classiques attestent d'une certaine discordance entre la norme en cours de constitution et l'usage. En effet la pratique de l'anaphore chez ces écrivains résiste aux principes des remarqueurs qui, du fait de leur approche textuelle de l'anaphore régie la règle de proximité, taxent d'incorrections bien de ces énoncés propres à installer l'équivoque par les ambiguïtés référentielles qu'ils génèrent.

L'existence massive de tels énoncés, qui apparaissent aux yeux des remarqueurs comme des négligences de leurs auteurs, amène à penser qu'ils ne relèvent pas uniquement d'une mauvaise maîtrise des règles de référence contextuelle, mais d'une autre approche de l'anaphore, une approche non pas textuelle mais mémorielle.

Le défaut de clarté de ces énoncés devrait donc être interprété comme un conflit irrésolu entre principe de proximité et principe de saillance du référent.

Et l'accord du terme anaphorique avec son référent, qui devrait être un indice permettant de repérer le bon antécédent, n'est pas toujours un critère très opérant à cause de la pratique d'un accord non pas grammatical mais conceptuel.

Face à ce problème d'ambiguïté référentielle, il nous a paru utile d'examiner l'univers de référence du pronom personnel de la 3<sup>ème</sup> personne afin de catégoriser le type de nom qu'il doit

anaphoriser et celui qu'il anaphorise effectivement dans les différents énoncés que nous avons présentés. Là aussi, on note une spécificité de la langue classique qui se manifeste par la tendance à pratiquer une disjonction référentielle entre l'antécédent et le pronom.

En utilisant le pronom personnel *il/le* pour anaphoriser un substantif en emploi intensionnel (notamment un substantif à déterminant zéro), l'anaphore par le pronom personnel, ne portant que sur l'intension du nom antécédent, est partielle. Cet usage, courant en français classique, est condamné par les grammairiens de l'époque.

#### BIBLIOGRAPHIE

1-Textes du XVII<sup>e</sup> siècle constituant le corpus

(par ordre chronologique)

Pascal, B., *Les Pensées*, éd. de Ph. Sellier, Paris, Bordas « Classiques Garnier », 1991.

Sévigné, Mme de, *Correspondance*, éd. de R. Duchêne, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade, 1972-1978, 3 vol.

Lafayette, Mme de, *La Princesse de Clèves*, Paris, éditions G.P., 1961.

La Bruyère, Jean de, *Les Caractères*, 9<sup>e</sup> éd. revue et corrigée, 1696, éd. de R. Garapon, Paris, Garnier, 1976.

2-Grammairiens et remarqueurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

(par ordre chronologique)

Vaugelas, Claude Favre de, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat & Pierre le Petit (réed. de

Jeanne Streitcher, Paris, Droz, 1934).

Bouhours, Dominique (Père), 1674; *Doutes sur la langue française*, Paris, Sébastien Mabre-cramoisy, (réed., Genève, Slaktine reprints, 1972).

Regnier-Desmarais, François Séraphin (abbé-), 1705, *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard.

3-Grammaires historiques, études diachroniques

Brunot, F., 1966; *Histoire de la langue française*, Paris, Colin, t. III : *La formation de la langue classique (1600-1660)*, t. IV : *La langue classique (1600-1660)*.

Haase A., 1898, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, éd., traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave, 1971.

Spillebout, G., *Grammaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1985.

4- Grammaires du français moderne; ouvrages et revues de linguistique

Corblin, F., *Les formes de reprises dans le discours; anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes, 1995.

Fournier, N., « Quelques problèmes concernant l'anaphore et les marqueurs anaphoriques dans *Nicomède*, *L'Information grammaticale*, n° 76, 1998.

Galmiche, M., « Massif / Comptable : de l'un à l'autre et inversement », *Termes massifs et termes comptables, Actes du Colloque de Metz*, novembre, 1987, Paris, Kincksieck.

Pinchon, J., « La représentation pronominale », *Le français moderne*, 33<sup>e</sup> année, n°3, 1965.

Pinchon, J., « Histoire d'une norme, emploi des pronoms *lui, eux, elle (s) en, y* », *Langue française*,

n°1, 1968.

Riegel, M., Pellat, J. C h r . ,  
Rioul, R., *Grammaire  
méthodique du français*, Paris,  
P.U.F., 1994.

Wilmet M., 1989 « Le problème  
des noms abstraits » *Termes*

*massifs et comptables, Actes  
du Colloque de Metz*, novembre  
1987, J. David et G. Kleiber ,  
éd., Paris Klincksieck, pp. 93-  
103.